



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 septembre 2018

Intelligence Artificielle : Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du numérique, appelle les entreprises à partager et valoriser leurs données

Les données constituent un domaine d'action prioritaire dans la stratégie française en matière d'intelligence artificielle (IA) présentée par le président de la République le 29 mars 2018.

« A l'image des réseaux, la valeur des jeux de données croît plus que proportionnellement à leur taille : là où les données d'une PME, par exemple une exploitation agricole, n'ont que très peu de valeur, des bases de données de place, agrégeant les données d'un grand nombre d'opérateurs peuvent ouvrir des perspectives considérables. » [Extrait du discours du président de la République]

Les données sont, en effet, une matière première de l'IA contemporaine et de leur disponibilité dépend l'émergence de nombreux usages et applications. La collecte et l'annotation de larges corpus de données constituent un enjeu fondamental. Or, de tels jeux de données sont aujourd'hui des ressources rares pour les acteurs français.

Dans le cadre du déploiement de la stratégie française en matière d'IA, l'Etat a donc décidé de soutenir des initiatives sectorielles ou cross-sectorielles de mutualisation de données pour le développement de solutions d'IA.

Afin de recueillir l'intérêt et l'avis des acteurs privés et publics sur les initiatives de mutualisation de données qui seraient les plus pertinentes et les modalités les plus adaptées à leur soutien, **un appel à manifestation d'intérêt (AMI) est ouvert ce jour jusqu'au 16 novembre 2018.**

En s'appuyant sur les réponses à cet AMI, un appel à projets sera lancé début 2019.

« Dans le cadre de la stratégie nationale sur l'intelligence artificielle, nous soutiendrons les initiatives privées d'ouverture et d'échange de données pour que naisse en France, dans tous les secteurs, une économie ouverte de la data compétitive ». Mounir Mahjoubi – secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Numérique.

En savoir plus sur l'AMI: <https://www.entreprises.gouv.fr/numerique/mutualisation-de-donnees-pour-intelligence-artificielle>

Contacts :

Maëlle CHARREAU - cheffe de cabinet chargée de la communication et du parlement
presse@numerique.gouv.fr
01 42 75 77 22